



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

COMMUNIQUE DE PRESSE



Descente en seine de l'Armada de Rouen à Honfleur Dimanche 16 juin 2019

Le 16 juin 2019, l'Armada, manifestation qui attirera plusieurs dizaines de milliers de personnes, pourrait entraîner des difficultés de circulation. Ce rassemblement de voiliers, navires de guerre et autres bâtiments d'exception, s'achèvera par une descente en Seine.

Les bateaux quitteront Rouen entre 10h00 et 15h15 pour une arrivée dans l'estuaire de la Seine, face à Honfleur entre 17h00 et 23h30.

Les dispositions suivantes seront prises afin de réguler le flux de véhicules se rendant sur les sites de l'ARMADA (littoral de Honfleur, communes allant de La Rivière-Saint-Sauveur à Pennedepie) :

➤ **A longue distance :**

- les personnes partant de Bretagne vers Paris sont invitées à éviter le sud de la Normandie par l'A 11 (Autoroute RENNES-PARIS),
- les personnes **allant de Caen à Paris** sont invitées à utiliser les parcours fléchés par la RD 613 (ex. RN 13) : CAEN à LISIEUX à EVREUX, basse vallée de la Seine et reprise de l' A 13 à 60 km de Paris.

Par mesure de sécurité, le Pont de Normandie ne sera pas accessible aux piétons durant la journée du 16 juin 2019.

Site Internet : www.calvados.gouv.fr

 : [Préfet du Calvados](#)

 : [@Préfet14](#)

➤ **A moyenne distance :**

■ Dans le Calvados, afin d'éviter un trop grand afflux sur la route du littoral, les mesures suivantes seront prises :

- la RD 513 sera **mise à sens unique** du P.K 1.8 (sens est - ouest), de la plage du Butin de Honfleur jusqu'au carrefour de Pennedepie (RD 513 / RD 62),

- le stationnement le long de cette voie sera prohibé,

- les automobilistes venant de l'ouest et voulant se rendre à Honfleur, seront déviés vers l'intérieur par la RD 62 (direction Equemauville), puis vers la RD 579 A et la RD 579 (direction sud), pour rejoindre Pont l'Evêque.

■ Les automobilistes voulant se rendre à HONFLEUR sont invités à emprunter :

- la RD 579 A (centre-ville et vieux port) ;

- la RD 579 puis la RD 580 pour ceux voulant se rendre sur les quais et sur le bord de Seine de Honfleur ou de la Rivière Saint-Sauveur.

➤ **Sur le territoire de Honfleur :**

A L'EST :

Les véhicules arrivant par l'A29 ou par la RD 580 devront suivre l'itinéraire recommandé vers les parkings ARMADA.

AU SUD :

Les véhicules qui arriveront par la RD 579, par le Cour Jean de Vienne, seront dirigés vers la RD 580 et orientés au rond-point des Anglais vers les **parkings** de l'Armada.

L'accès à Honfleur par le rond-point CD 62 / RD579 A (giratoire d'Equemauville) pourra être interdit en fonction des difficultés de circulation.

A L'OUEST :

La portion de la RD 513 comprise entre la sortie de Honfleur et le carrefour de Pennedepie sera mise à sens unique. Les véhicules venant de Trouville-sur-Mer seront déviés à la hauteur de ce carrefour vers le CD 62 (direction Equemauville).

Il sera interdit de stationner le long de la RD 513 afin de permettre la fluidité du trafic et l'intervention des secours.

Les bords de Seine sont réservés aux piétons et interdits aux véhicules (sauf véhicules de secours ou munis d'un laisser-passer) et aux commerces ambulants.

Site Internet : www.calvados.gouv.fr



: [Préfet du Calvados](#)



: [@Préfet14](#)

A Honfleur, les visiteurs pourront disposer de **parkings gratuits**.

Les automobilistes devront respecter les principes élémentaires de **prudence** et suivre les consignes des forces de l'ordre.

Les spectateurs sont invités :

- à se munir de bouteilles d'eau,
- à ne pas monter sur des points élevés susceptibles de présenter un danger,
- à respecter strictement l'interdiction de barbecue et de toutes autres sources de départ de feux.

Pour toute information concernant la circulation et les accès pour cette journée du 16 juin, les sites suivants pourront être consultés :

- site internet de la préfecture du Calvados
- site internet de la ville de Honfleur

Contact Presse Sous-préfecture de Lisieux :

- Mme Christine GATINET Téléphone : 02.14.47.60.50

Les informations seront également relayées sur les réseaux sociaux de la préfecture du Calvados :

Site Internet : www.calvados.gouv.fr

 : [Préfet du Calvados](#)

 : [@Préfet14](#)